



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 29 décembre 2023

EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE DE LA BCP D'UN MONTANT DE 1.000.000.000 DH

La BCP a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 milliard (1.000.000.000) de Dirhams dont la souscription a eu lieu du 25 au 27 décembre 2023.

Cet emprunt a été sursouscrit plus de 4,9 fois auprès d'investisseurs qualifiés (OPCVM, compagnies d'assurances et organisme de retraite et de prévoyance). Ce succès témoigne de la confiance des investisseurs dans le groupe BCP.

La BCP remercie tous les investisseurs ayant souscrit à cette émission obligataire subordonnée.

Conformément au prospectus visé par l'AMMC en date du 18 Décembre 2023 sous la référence n° VI/EM/039/2023, les principales caractéristiques de l'émission obligataire subordonnée se présentent comme suit :

	Tranche A révisable annuellement	Tranche B fixe
Plafond de tranche	1 000 000 000 MAD	
Nombre de titres maximum	10 000 obligations subordonnées	
Valeur nominale	100 000 MAD	
Maturité	10 ans	
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 15 décembre 2023, soit 3,07%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 40 et 50 points de base, soit compris entre 3,47% et 3,57%.	Fixe, en référence au taux souverain de maturité 10 ans, amortissable à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,80%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 50 et 60 points de base, soit compris entre 4,30% et 4,40%.
Prime de risque	40 - 50 pbs	50 - 60 pbs
Négociabilité des titres	De gré à gré (<i>Hors bourse</i>)	
Garantie de remboursement	Aucune	
Mode de remboursement	Amortissement linéaire constant avec différé de 5 ans (Amortissement de 20% annuellement à partir de la 6 ^{ème} année)	
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A puis B	
Période de souscription	Du 25 décembre au 27 décembre inclus	

Caractéristiques des titres alloués aux souscripteurs

Tranche A (*)	
Nombre de titres alloués	10 000 obligations
Montant alloué	1 000 000 000 MAD
Spread retenu	40 pbs
Taux d'intérêt pour la première année	3,47%

(*) Les titres ont été alloués uniquement à la Tranche A

Allocation par qualité de souscripteurs

En MDH	Montant demandé		Montant alloué		Taux de souscription
	Tranche A	Tranche B	Tranche A	Tranche B	
OPCVM	4 630 000 000	235 000 000	1 000 000 000	-	4,86x
Sociétés d'assurances, Organisme de retraite et de prévoyance	-	50 000 000	-	-	NA
Total	4 630 000 000	285 000 000	1 000 000 000	-	4,91x

Conseiller financier, organismes placeur et domiciliataire

<p>Conseiller financier et Coordinateur Global</p> 	<p>Organisme chargé du placement</p> 	<p>Organisme domiciliataire assurant le service financier de l'émetteur</p> 
--	--	---

À PROPOS DU GROUPE BCP : Le groupe BCP est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc. Il est composé de 8 Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe, de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de fondations et de banques et représentations à l'étranger. Le groupe BCP est présent dans 32 pays dans le monde. Il est, au Maroc, le premier collecteur de l'épargne et un acteur majeur du financement de l'économie.